

► communiqué de presse

07.11.2013

La Protection civile participe à un exercice catastrophe en Espagne

Correspondant: Ellen Probst

T: 02 500 25 88

E-mail: ellen.probst@ibz.fgov.be

La Protection civile participe à un exercice catastrophe en Espagne

Les 5 et 6 novembre 2013, une équipe de la Protection civile a participé à un exercice catastrophe international à Almaraz, Espagne. Il s'agit de 20 agents des unités opérationnelles de Libramont, Ghlin, Crisnée, Jabbeke et Brasschaat, spécialisés dans les interventions CBRN (chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires).

Une grande catastrophe nucléaire a été simulée au sein de la centrale nucléaire d'Almaraz. L'Espagne souhaitait tester ainsi son propre plan catastrophe national ainsi que la collaboration avec des équipes de secours internationales.

Cet exercice a eu lieu à Almaraz, à quelque 200 km de Madrid. A la suite de cette catastrophe survenue dans la centrale nucléaire, les équipes de secours espagnoles ont dû évacuer plus de 5.000 personnes. L'Espagne a demandé l'aide d'équipes étrangères par le biais du European Emergency Response Coordination Centre (ERCC).

L'équipe belge était constituée de 20 agents de la Protection civile, spécialisés dans les interventions CBRN, qui ont procédé à des mesures et des analyses sur le terrain, à l'aide de tenues anti-gaz et de véhicules labo entièrement équipés.

A leur arrivée, chacune des équipes internationales s'est vu désigner un collaborateur espagnol du Host Nation Support. Cette personne accompagne l'équipe, l'aide au niveau du support logistique et assure les contacts locaux. Toutes les équipes ont également reçu un dispositif GPS à leur arrivée, afin de pouvoir être localisées et suivies à tout moment.

Des équipes belges, françaises, allemandes, portugaises et marocaines ont participé à cet exercice. Au total, 1600 membres des services de secours ont été impliqués dans cet exercice.

Six unités opérationnelles

La Protection civile porte secours à la population lors de petites et grandes catastrophes. Elle vient en renfort aux services de secours avec des moyens lourds et spécialisés. La Protection civile, c'est 600 professionnels et autant de volontaires disponibles 24 heures sur 24, 365 jours par an. Ils sont actifs dans six unités opérationnelles réparties sur l'ensemble du territoire belge. La Protection civile fait partie de la Direction générale Sécurité civile du Service public fédéral Intérieur. Elle intervient à la demande du ministre de l'Intérieur, d'un gouverneur, d'un bourgmestre, des pompiers ou de la police.

www.protectioncivile.be



www.ibz.be

.be